

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°6/2015****OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR PROJET CULTUREL**

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 14
Excusés	: 9
Pouvoirs	: 9
Votants	: 23

**SÉANCE DU 26 FEVRIER 2015**

L'an deux mille quinze, le jeudi vingt-six février, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 16 février 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

**PRESENTS** : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Adjoint, Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Colette ZALMA, Christine VAUTRIN, Erwann LE NEGRATE, Grégory MARCUCCI, Christian FARALDI, Annie BARBIER, Aline ZANI, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Sylvie DAVILLER qui a donné pouvoir à Grégory MARCUCCI, Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Pierre BRANCATO, Hélène GARDET qui a donné pouvoir à Jean Marie BELLONE, Olivia LEVINGSTON qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Virginie CHABERT qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Jean-Louis MILLO qui a donné pouvoir à Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA qui a donné pouvoir à Emmanuel DELMOTTE, Théodore PAPPALO qui a donné pouvoir à Annie BARBIER.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Grégory MARCUCCI

Madame Martine LIPUMA, Adjointe à la Culture, présente le projet culturel que la Commune souhaiterait mettre en œuvre en avril 2015.

La Culture contribue à améliorer la qualité de vie de tous, elle est un facteur de développement d'attractivité et d'identité au sein d'un village.

La Commune de Châteauneuf n'a eu de cesse depuis plusieurs années de créer des manifestations culturelles innovantes et de qualité.

Pour l'année 2015, il a été décidé de lancer un projet culturel présenté en quelques lignes :

« *Ce projet culturel se déroulera en deux étapes :*

*Avec l'appui de l'association « Les Concerts de Poches », seront créés durant une semaine, des ateliers musicaux participatifs destinés à la fois aux enfants de l'école, aux résidents des maisons de retraites et aux résidents du Foyer Riou.*

*Le but est d'aller à la rencontre de tous ceux qui, pour des raisons sociales, géographiques ou culturelles ne viendraient pas d'eux-mêmes à un concert, et d'emmener les plus grands artistes de la musique classique notamment dans les zones rurales en rendant cette musique accessible à tous les publics.*

*Ces ateliers musicaux ont deux objectifs :*

- *Permettre à chacun de se retrouver en position de créateur, de développer son sens critique et de découvrir le plaisir de la pratique collective*
- *Donner les clés de compréhension afin de profiter pleinement du concert final et découvrir la magie des grandes interprétations »*

La seconde partie consistera en un concert classique prévu le 16 avril dont la billetterie sera versée à l'association « Les Concerts de Poches » avec laquelle ce projet a été mis en place. Un verre de l'amitié sera pris en charge par la Commune à la suite du concert durant lequel les spectateurs pourront rencontrer les artistes.

Nous aurons la chance d'accueillir un artiste exceptionnel : **Nemanja Radulovic**, célèbre violoniste, soliste virtuose de grande renommée, entouré de ses musiciens « **Les Trilles du Diable** ».

Une priorité sera donnée pour assister à ce concert aux participants aux ateliers, le but étant d'ouvrir la musique classique à un plus grand nombre : les enfants scolarisés, les personnes âgées des maisons de retraite, les personnes en situation d'handicap, de favoriser la venue d'un nouveau public aux concerts et surtout de créer du lien social. »

Le plan de financement proposé est le suivant :

#### Plan de financement du projet

Concert : -----	7 000,00 Euros
Hôtel artistes (6 personnes) : -----	480,00 Euros
Repas artistes, technique + intervenants aux ateliers Déjeuner (12 personnes) du 16 et diner du 16 : -----	800,00 Euros
Logement des intervenants : -----	800,00 Euros
Repas des intervenants : -----	400,00 Euros
Location véhicule pour transport artistes et intervenants : -	150,00 Euros
Verre de l'amitié à l'issue du concert : -----	400,00 Euros
TOTAL : -----	<b>10 030,00 Euros</b>

Subvention du Conseil Général sollicitée (30%) :-----	3009,00 Euros
Reste à ce jour à charge de la Commune -----	<u>7 021,00 Euros</u>
TOTAL : -----	<b>10 030,00 Euros</b>

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

**SOLLICITE** une subvention de 30% auprès du Conseil Général afin de mener à terme ce projet.

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessus proposé.

*Adopté à l'unanimité*

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Emmanuel DELMOTTE

Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été  
Effectuées le  
Et la délibération expédiée à la  
Sous-préfecture le